

Le mot du maire :

Enfin les beaux jours ! Les activités culturelles et festives vont reprendre dans notre village sous l'impulsion des associations et des élus débordant d'idées. Fête de la Musique, inauguration des travaux du centre bourg, feu d'artifice, marchés au village vont animer cet été. Les projets eux aussi avancent, les travaux de voirie se poursuivent, le complexe sportif va s'étoffer pour permettre aux enfants, adolescents et adultes de trouver enfin un lieu de loisir convivial. Les plantations réalisées, nos massifs vont retrouver un peu de couleur, nous poursuivrons à l'automne les opérations d'embellissement du village avec l'aide des agents communaux.



Les travaux de la cour verte à l'école publique (subventionnée en partie par la Région) débiteront fin juin pour que les élèves puissent enfin en profiter à la rentrée. Un grand merci au corps enseignant et aux employés communaux dédiés, pour le travail effectué autour des enfants et des parents afin de garantir un accueil, une éducation, une prestation péri scolaire de qualité. Réunis autour de la thématique "Quel futur pour notre village", les élus ont pu échanger sur les projections d'aménagements urbains de notre commune. La mairie a été au cœur du débat, une très large majorité souhaite laisser l'administration municipale dans le bâtiment actuel et travailler sur son accessibilité et sa modernisation. En parallèle, une nouvelle configuration de la place semble nécessaire pour redonner du cachet au haut du village. Le vieux cimetière lui aussi se rénove, les allées de graviers remplacent un goudron fatigué, un petit coin de recueillement a vu le jour autour du columbarium. L'équipe municipale, ses employés, ses bénévoles et ses élus, œuvrent au quotidien pour notre commune.

Depuis tout juste un an nous avons bousculé certaines habitudes, apporté une autre vision, réalisé de nombreuses actions et mener à bien nos projets. Des enseignements ont été tirés de nos erreurs. Mais la satisfaction devant les résultats obtenus, vos petits mots d'encouragement nous donnent envie d'aller encore plus loin.

Profitez bien du soleil, profitez de notre centre de vaccination, profitez de votre village en prenant bien soin de vous.

La vie municipale :

> Rencontre Jeunes / Fonction support Communication le 07/05 :

Depuis mi-avril, au sein de la fonction support communication, nous avons le plaisir d'accueillir Laura en stage. Laura est en 2ème année de DUT Communication / Information. Elle nous accompagne sur la refonte de nos outils et sur différents projets. Elle travaille notamment sur la création d'une vidéo de présentation de la commune. Dans le cadre de cette mission, le vendredi 07/05, elle a convié plusieurs jeunes du village afin de leur présenter le projet et d'échanger avec eux sur le scénario de la vidéo. Onze jeunes ont répondu présent et vont l'accompagner dans cette mission. Merci à eux pour leur engagement.

> Cérémonie du 08/05 :

La cérémonie a eu lieu sur le nouvel espace aménagé à proximité de la place du 19 mars 1962. Ce nouvel espace rassemble dorénavant le monument des victimes du 14 juillet 1944 et le monument aux morts : « le Poilu ». En raison des mesures sanitaires, cette commémoration s'est déroulée en comité restreint. Raphaël Brun, maire, a lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées. Joël Vincent, président de la FNACA locale, a lu le message de l'UFAC. Après le dépôt de gerbes et la sonnerie aux morts par l'Union Musicale une minute de silence a été observée. Merci aux anciens combattants, à l'Union musicale et aux sapeurs-pompiers.



> Aménagement du Complexe Sportif - Rencontre avec les "jeunes" le 19/05 :

Le mercredi 19/05, les jeunes castelneuvois se sont réunis avec le Comité Consultatif des Jeunes pour échanger sur l'avancée du projet d'aménagement du « complexe sportif ». Les couleurs du futur city-park ont été dévoilées : il s'affichera en jaune et noir, comme en a décidé le vote des jeunes ! Au pied du gymnase, les jeunes ont pu visualiser son futur emplacement, marqué au sol. Ils ont aussi appris ce soir-là qu'un abri, ardemment souhaité, serait installé juste à proximité. Livraison du tout espérée courant juin ! Le city sera de suite opérationnel. Quant à l'abri - un container livré brut -, il fera l'objet d'un travail concret d'aménagement et de décoration, porté par les jeunes, pour qu'il devienne un lieu de vie investi et adapté à leurs attentes ! Prochaine rencontre un samedi après-midi en juin, pour lancer ce chantier.

> Conseil municipal du 25/05 :

Retrouvez les comptes rendus des conseils municipaux sur le site Internet de la commune :

<https://chateauneuf-de-galaure.fr/comptes-rendus-conseils-municipaux/>



Retour sur les travaux forestiers secteur Pré Cossin / Galaure :



En mars dernier, nous vous avons proposé un point suite aux travaux forestiers réalisés sur le secteur Pré Cossin / Galaure. Comme convenu alors, des actions ont été mises en place.

Norbert COQUERAY, responsable du Comité Consultatif Environnement et du groupe Horizon Vert, nous propose un état des lieux des actions entreprises.

« Depuis le mois de mars et le nettoyage citoyen de la zone, l'entreprise et les services techniques ont finalisé le nettoyage en broyant les différents tas. Plusieurs d'entre vous ont d'ailleurs pu profiter des copeaux laissés à disposition des habitants. La nature a commencé à reprendre ses droits. Comme évoqué, notre souhait est de maintenir ce lieu en zone naturelle. Nous avons contacté plusieurs spécialistes : les services de Portes de Drômardèche ainsi que des professionnels de l'élagage et de la plantation. Les avis convergent. Suite à la coupe, les différents spécialistes nous ont indiqué, qu'il fallait en priorité « nettoyer » pour assurer une repousse de la végétation et des arbres. Au niveau des plantations, rien ne peut être entrepris avant le mois d'Octobre... Là aussi, tous les intervenants indiquent que les repousses naturelles seront plus rapides et plus résistantes. De nouvelles plantations pourront cependant être envisagées dans un cadre spécifique (adaptation au milieu, non-allergènes...). Nous évoquerons ces possibilités avec le groupe de travail sur le second semestre 2021. »

L'ambroisie, une plante à problèmes...



L'ambroisie est un réel problème pour la santé, son pollen émis principalement à partir du milieu de l'été, provoque de fortes réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Céline BLAIN, référente Ambroisie au sein l'équipe municipale, nous parle de cette problématique.

« L'ambroisie est un pollen à fort potentiel allergisant : 5 grains de pollen /m³ d'air suffisent à provoquer une allergie. Un pied d'ambroisie produit jusqu'à plusieurs millions de grains de pollen par jour qui sont véhiculés par le vent sur plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres. Un exemple parlant : en Auvergne Rhône-Alpes, en 2017, pour 660 000 personnes (environ 10% de la population régionale) des soins en relation avec l'ambroisie ont été prescrits, pour un coût global de santé s'élevant à 40,6 millions d'euros. Il ne fait aucun doute que tous ces chiffres sont en constante augmentation. Cette plante présente aussi des problèmes pour l'agriculture : elle diminue la qualité des récoltes, réduit les rendements, colonise les espaces agricoles... **Pour lutter contre l'ambroisie : tout propriétaire, locataire, exploitant, gestionnaire, ayant droit ou occupant à quelque titre que ce soit d'un terrain bâti ou non bâti, doit entretenir ce terrain en y pratiquant un entretien à la fois régulier et adapté, de nature à empêcher la prolifération des pieds d'ambroisie.** Il faut savoir que les graines peuvent rester plusieurs années en terre avant de germer. Les graines tombent au sol, au pied de la plante mère. Dans la terre, les graines ont une durée de vie supérieure à 10 ans. Nous sommes tous acteurs, tout le monde doit se sentir concerné. »

Cycle de développement de l'ambroisie à feuilles d'armoise



Les missions du référent ambroisie communal :

- Informer et communiquer auprès de tous les habitants
- Repérer la présence d'ambroisie sur la commune
- Participer à la surveillance de l'ambroisie
- Informer les personnes concernées des mesures à mettre en œuvre pour prévenir son apparition ou pour lutter contre sa prolifération, en application de l'arrêté préfectoral
- Veiller et participer à la mise en œuvre de ces mesures.

+ d'informations : www.ambroisie.info / www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/ambroisie

Informations diverses :

- **Place du 19 Mars 1962 – Inauguration le 09/07** : L'aménagement de la place, de l'espace commémoratif et la rénovation des sanitaires sont finalisés. Les massifs sont également fleuris. Nous aurons le plaisir de vous convier à l'inauguration de ce nouvel espace le 09/07 (plus de détail prochainement).
- **Centre de Vaccination – Déménagement à la salle du Lavoir à compter du 04/06** : A compter du 04/06, le centre de vaccination déménage à la Salle du Lavoir. Pour vous inscrire : vaccinationgalaure@gmail.com
- **Impasse des Jardins – Fin des travaux le 01/06** : Depuis le 25/05, la réfection de la voirie est en cours au niveau de l'Impasse des Jardins.
- **Rue du Crozat – Inversion du sens de circulation à compter du 14/06** : A compter du 14/06 et jusqu'au 01/09 le sens de circulation sera inversé sur la rue du Crozat (sens de la montée). Il s'agit d'un test visant à sécuriser la rue (vitesse...). Une décision sera prise à l'issue de ce test.
- **Qualité eau « Source des rois »** : Les dernières analyses ne sont pas satisfaisantes. La distribution reste pour l'instant assurée par le réseau Véolia.

Les bruits de voisinage :

Avec l'arrivée des beaux jours, les fenêtres s'ouvrent et il est possible de vivre davantage à l'extérieur de la maison. Mais il arrive parfois que cette qualité de vie soit troublée par les bruits environnants. Comptant sur le civisme de chacun afin d'éviter les conflits et conserver une bonne entente de voisinage, voici quelques rappels concernant la réglementation en vigueur :



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour leur voisinage en raison de leur intensité sonore, peuvent être effectués :

- **En semaine de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00**
- **Samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00**

Agenda :



- **Fête de la musique dans le village ***
 - Dimanche 20/06 (après-midi)

* Selon les mesures sanitaires en vigueur à cette date !
- **Club Sportif Castelneuvois : Portes Ouvertes au Stade**
 - Mercredi 23/06 à 16h30
- **Au prieuré de Charrière :**
 - De l'Art à la Matière > du 05/06 au 20/06
 - Exposition MOLLIN > du 05/06 au 20/06



Mairie de Châteauneuf-de-Galaure

7 Place de la Mairie
26330 CHATEAUNEUF DE GALAURE
04 75 68 62 20
mairie@chateauneufdegalaure.fr
www.chateauneufdegalaure.fr

